L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Cinquième année - N° 202 - Vendredi 1er octobre 1993 - ISSN 0995-0583 - Prix 6,50 F

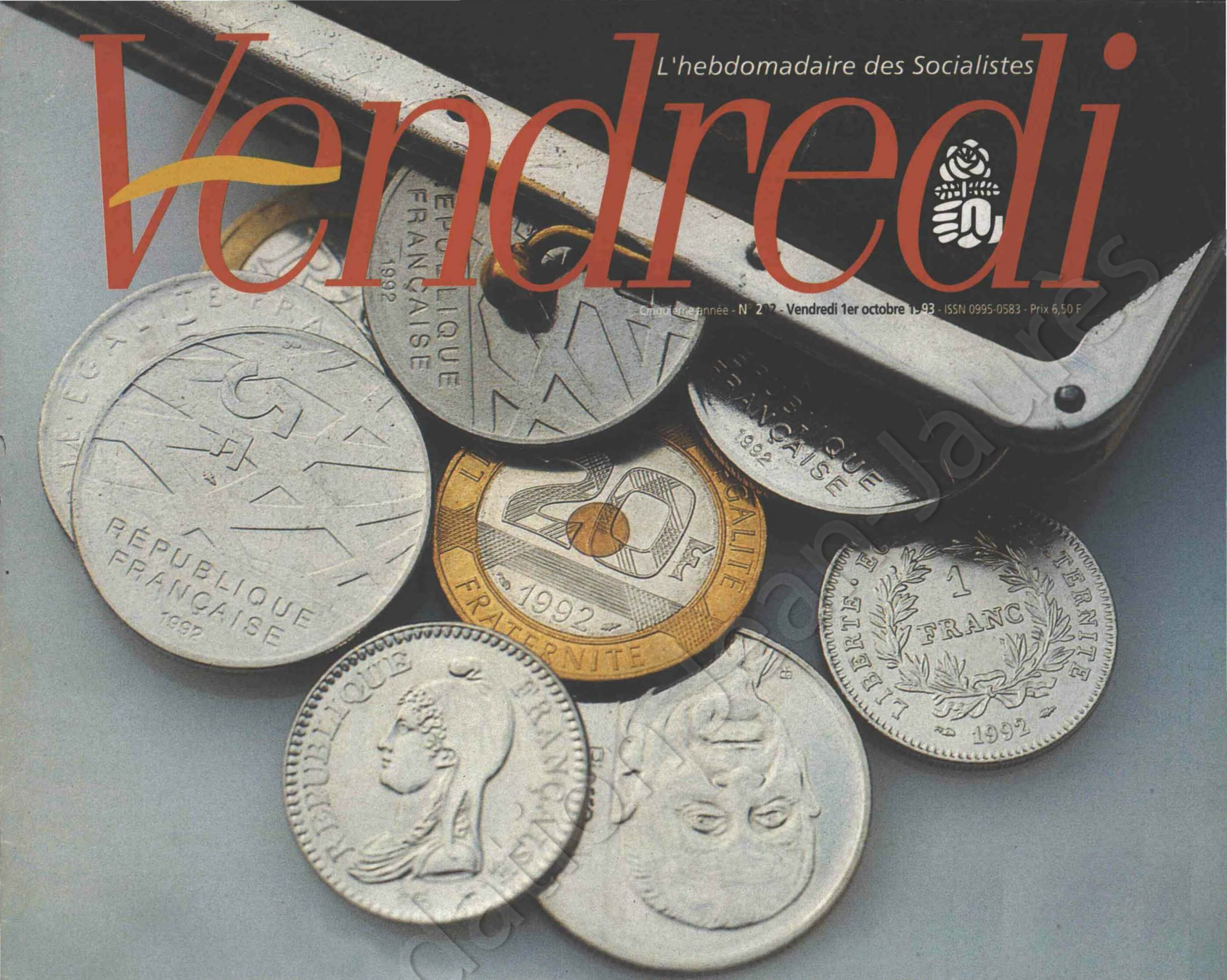

EMPLOI, BUDGET : TRUCAGES

Collection Fondation Jean Jaurès

CETTE SEMAINE

POLITIQUE INTERIEURE

2 Préparation du congrès

6 • Défendre le droit d'asile
• Claude Estier

7 • Budget de l'Etat, les trucages
• Les collectivités locales au régime maigre

POLITIQUE SOCIALE

8 Louis Viannet : "Une loi contre l'emploi"

POLITIQUE INTERNATIONALE

10 La démocratie l'emportera-t-elle en Russie ?

11 • Une sécurité sociale à l'américaine ?
• Cambodge : retour à la monarchie constitutionnelle

12 Israël-Palestine : la paix sur les rails

CULTURE

13 Milan Kundera

14 Courrier

INVITE

15 Olivier Debré

POLITIQUE INTERIEURE

PREPARATION DU CONGRES... PREPARATION

Motion A

"l'emploi au cœur de la politique économique"

Alors que, dans les prochains jours, les militants vont être appelés à se prononcer dans les sections sur les trois motions soumises au vote dans le cadre de la préparation du congrès du Bourget, nous publions les explications d'un représentant de chaque texte afin d'éclairer le débat. Pierre Moscovici s'exprime au nom de la motion A, Jean Poperen en tant que chef de file de la motion B et Louis Mermaz comme porte-parole de la motion C.

Dossier établi par Jean-Pierre Bedeï

Les différentes versions de la motions A ne traduisent-elles pas des divergences de fond difficilement conciliables dans un même texte ?

Pierre Moscovici. La motion A est celle des Etats généraux. Les versions sont des "fenêtres sur le débat" permettant aux militants de trancher un certain nombre de sujets évoqués par les Etats généraux et laissés ouverts par eux. Elles n'expriment pas des contradictions mais des choix qui restent à faire dans le cadre d'un débat très large. Les contradictions sont plus ou moins fortes. Prenons l'exemple de la réduction du temps de travail. Les deux versions apparaissent très tranchées. Néanmoins, un gouvernement socialiste au pouvoir devra s'inspirer des deux approches et mettre en œuvre à la fois un partage du travail, avec une compensation salariale, et une réforme de la fiscalité. Cette motion a le mérite de s'inscrire dans le cadre de la culture de gouvernement en voulant en garder le meilleur tout en permettant d'opérer un certain nombre de ruptures.

La motion A propose de rompre avec l'orthodoxie gestionnaire. Qu'est-ce que cela signifie ?

La politique économique que nous avons conduite depuis 1981 constitue un ensemble cohérent. En 1981-82, il fallait faire les grandes réformes réalisées par Pierre Mauroy, même si le contexte mondial rendait difficile le succès économique. Conséquence : en 1983, il a fallu conduire une politique de rigueur avec la nécessité de moderniser notre économie et de la désintoxiquer de l'inflation. A partir de 1988, la politique menée a été également cohérente : il fallait poursuivre la

EMPLOI : A LA DISCRETION DU PATRONAT

Sans imagination et sans novation, le projet de loi emploi n'est pas sans cohérence puisqu'il prend pour cible les salariés et le droit du travail. La loi satisfait les plus vieilles revendications du CNPF sur la flexibilité et le recul des droits syndicaux, notamment dans les PME où la faiblesse de la représentation sociale conforte déjà tous les arbitraires et multiplie les exonérations et allègements, sans contrepartie en matière de création d'emploi. Le débat parlementaire révèle la faiblesse de ce projet de loi et la volonté d'une partie de la droite d'en accentuer les effets sociaux négatifs. L'annualisation de la durée du travail débouchera nécessairement sur des réductions des droits en matière de congés, d'heures supplémentaires et de repos hebdomadaire, remplacés par des repos compensateurs répartis à la discrétion du patronat. Le Parti socialiste engage, avec l'ensemble du mouvement social, la bataille contre une loi qui n'aura aucun effet sur l'emploi mais qui permettra au patronat de s'appuyer sur le chômage pour faire régresser les droits des salariés.

Communiqué du bureau exécutif du 29 septembre 1993.

Fondation Jean-Jaurès

mise à niveau de notre appareil productif et avancer dans la construction européenne. Depuis 1991, nous sommes entrés dans une autre phase, où l'économie mondiale ne souffre plus de l'inflation mais de la déflation. Comme tous les pays, nous n'avons pas compris assez tôt la profondeur de cette crise. Aujourd'hui, nous sommes face à une nouvelle situation qui est marquée par une dégradation très profonde de l'emploi. Nous devons adapter notre pensée à ce nouveau contexte et inventer de nouvelles stratégies. Rompre avec l'orthodoxie, c'est remettre l'emploi au cœur de la politique économique.

Les trois textes en présence représentent-ils des lignes politiques différentes ?
La motion A est une motion de rassemblement, dans l'esprit des Etats généraux, introduisant des ruptures sur l'économie, sur l'Europe, sur le PS. Les autres motions, qui ont des qualités, sont surtout inspirées par des soucis tactiques et relèvent du procès fait à Rocard, au nom d'idées ou de pratiques qu'on a pu lui prêter dans le passé. Le texte de Jean Poperen esquisse une stratégie du mouvement social qui, si on lit bien, se trouve aussi dans la motion A. Ressuscitant un clivage entre la première et la deuxième gauche qui, aujourd'hui, est complètement dépassé, il reproche à la direction actuelle de faire l'apologie du consensus, de refuser une stratégie de confrontation sociale. Au pouvoir, il n'y a pas eu une première et une deuxième gauche : je n'oppose pas les grandes réformes de 1981-82 à celles de 1988-91. Il y a toujours eu une gauche de transformation sociale et, lorsque nous avons manqué à cette exigence, ce fut tous ensemble.

Aujourd'hui, nous sommes tous d'accord pour une stratégie de mouvement social, pourquoi en faire le prétexte d'une opposition ? La dimension tactique me paraît encore plus marquée dans le texte de Louis Mermaz. Plus de 90% des idées qu'elle contient se trouvent dans la motion A, développées de manière plus forte et plus intelligible. La querelle qui est faite là a un caractère personnel. A en croire Louis Mermaz, tout a été bien pendant les deux septennats de François Mitterrand ... sauf durant la période 1988-91 où nous aurions manqué des occasions de réformer la société française, alors que Michel Rocard était premier ministre. Je ne crois pas à cette thèse de "l'immobilisme rocardien". D'abord, c'est faire fi de dysfonctionnements plus larges du système politique : Michel Rocard n'était pas seul au pouvoir et il est trop facile de chercher un bouc émissaire. Ensuite, ce serait faire l'impasse sur nos réussites entre 1988 et 1991 (Nouvelle-Calédonie, création d'emplois, RMI, CSG, loi sur le surendettement). Le bilan de notre période au pouvoir forme un tout. Michel Rocard dirige le Parti socialiste qui a besoin d'unité : ces procès en légitimité sont pour moi d'une autre époque.

Ce congrès n'est-il pas déjà bouclé ?
Non. Les possibilités d'amendements sont nombreuses et le congrès aura sa dynamique propre. Il y a un gros travail de conviction à faire pour que la motion A, dans le droit fil des Etats généraux, rassemble largement les socialistes. De ce congrès, l'opinion doit pouvoir tirer la conclusion que le PS a retrouvé sa capacité de s'opposer et de proposer un message fort, notamment sur l'Europe et sur le social. ■



Pseudo-plan

L'Assemblée nationale a commencé l'examen du pseudo-plan, prétendument quinquennal, soi-disant pour l'emploi.
Pseudo-plan car il s'agit bien davantage d'un catalogue aléatoire, où quelques rares idées, dont Laurent Fabius a relevé l'intérêt à juste titre à la tribune de l'Assemblée, voisinent avec un fatras de redites ou de demi-mesures, sans perspective d'ensemble, sans axe directeur. Attaquer le chômage sur tous les fronts, soit ! C'est indispensable. Mais pas sans stratégie.
Prétendument quinquennal, car c'est là un qualificatif qui doit tout à la communication et pas grand'chose à la réalité. Qui peut croire que ces rustines dureront cinq ans ? Elles sont déjà usées avant d'être adoptées. Au point que les députés de la majorité eux-mêmes en sont conscients qui, pourtant, ne sont pas les plus spontanément critiques à l'égard du premier ministre.
Soi-disant pour l'emploi car, en réalité, il serait plus juste de parler d'un plan contre la protection sociale. La recette est simple : diminuez les contreparties liées au travail et cela créera de l'emploi. Seulement voilà : c'est à la fois injuste et faux.
Ainsi, on nous annonçait un gouvernement prêt à l'alternance, ayant mis à profit son temps d'opposition pour fourbir ses armes, notamment contre le chômage, et on découvre un fourre-tout, tardivement et hâtivement préparé. Voilà qui doit nous inspirer. Apparemment la droite peut se permettre ce genre d'erreur, au moins passagèrement. Nous, non. C'est pourquoi nous nous sommes déjà remis au travail.

M. Rocard

ATION DU CONGRES... PREPARATION DU CONGRES... PREPARATION

Motion B

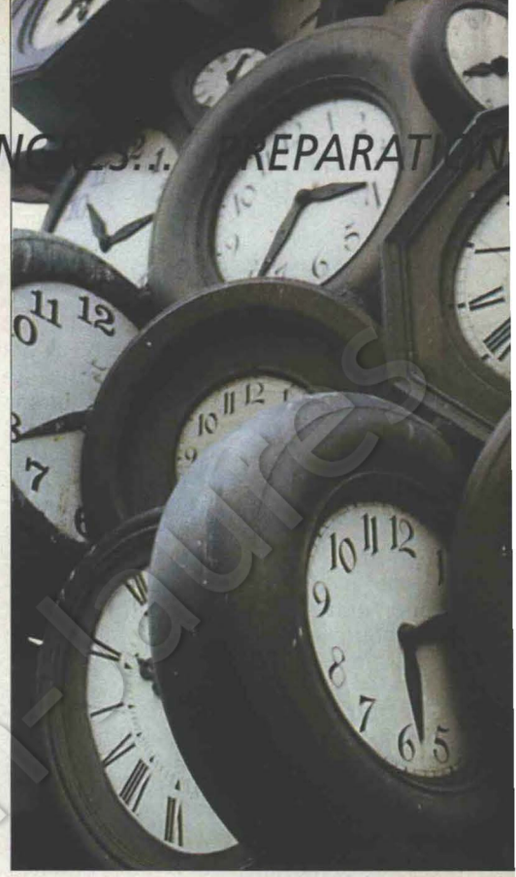

"relancer le mouvement social"

En quoi la motion A et la vôtre représentent-elles deux lignes politiques différentes ?
Jean Poperen. J'ai des difficultés à cerner la ligne politique de la motion A. Elle propose des options contraires et contradictoires sur lesquelles on demande aux militants de choisir. C'est une façon de voir les choses. Ce n'est pas la mienne. Dès lors qu'il y a eu une explosion d'idées aux Etats généraux, le congrès doit être le moment où l'on propose une orientation. Quant à nous, notre idée centrale est que le Parti socialiste, dès lors qu'il reste, même avec ses difficultés, la seule grande force politique à gauche, peut jouer ce que nous appelons le rôle "d'animateur du mouvement social", c'est-à-dire permettre au monde du travail d'affirmer ses intérêts, ses objectifs, surtout dans la période actuelle d'agression sociale généralisée. Or, face à cette situation, le PS n'a pas joué son rôle pendant que nous étions au pouvoir. Et, depuis six mois, il ne fait pas entendre sa voix. Nous proposons donc que le congrès soit l'occasion d'engager le Parti vers cette relance du mouvement social, et à l'échelle européenne.

Votre motion tourne autour du thème du compromis social. Quelle doit en être la méthode dans un pays où les forces sociales sont affaiblies ?
On ne peut arriver au compromis social que s'il y a une volonté politique. La confrontation continue de marquer l'évolution sociale. Il ne suffit pas de constater les faits, il faut se battre pour aller ensuite vers la négociation et rechercher le meilleur compromis possible. En matière de redistribution du temps de travail, si on laisse faire le gouvernement et le patronat, on voit bien que la réduction du temps de travail signifiera une réduction du niveau de vie des salariés. Il est possible que, dans certains cas, on doive accepter les concessions quantitatives de rémunération et de protection sociale en échange d'un maintien ou d'une consolidation d'emploi. Mais cela ne doit être le résultat que de la négociation, du contrat et non d'un diktat du patronat. Il n'y a pas de politique sans volonté de créer un rapport de forces, sans volonté politique !

Vous critiquez le consensus social dont ont fait preuve les socialistes. Pouvez-vous en donner des exemples ?
Quand on s'est trouvé devant une mise en cause de droits et d'avantages auxquels tient le monde du travail, on ne s'est pas battu. Deux exemples : le non-rétablissement de l'autorisation préalable de licenciement et la désindexation des salaires sur les prix. On a accepté des concessions unilatérales. Il s'agit là d'un consensus qui n'est rien d'autre que la capitulation d'un des partenaires sociaux. C'est ainsi qu'on détruit la confiance des salariés et c'est une des raisons de leur éloignement du PS.

Et Rocard est le symbole de cette capitulation ?
Par rapport à d'autres, Rocard a le mérite d'avoir théorisé sans ambiguïté une politique dont la stratégie, justement, n'est pas fondée sur la confrontation sociale. Dans son discours de Montlouis, il a insisté beaucoup sur cette idée : les déterminations sociales ne sont plus forcément décisives dans le monde d'aujourd'hui. Naturellement, je ne contesterai pas que le monde est infiniment plus complexe qu'il y a un siècle ou même qu'il y a cinquante ans. Mais alors qu'on assiste à cette déferlante antisociale qui risque de rompre l'équilibre des sociétés industriellement avancées, les déterminations sociales restent tout à fait essentielles. Il y a donc un désaccord de fond. Rocard, à la différence de beaucoup d'autres, a une cohérence, une logique dans sa démarche politique, une continuité. Et, donc, le fait qu'il soit aujourd'hui le président du Parti, sans doute appelé à le rester, n'est pas accessoire. Si le congrès l'approuve massivement, c'est sa politique qui sera celle du Parti. Ce sera un tournant.

N'est-il pas paradoxal que vous appeliez à voter pour les amendements Guigou-Aubry qui concernent la motion A ?
Ah non ! Moi, je regarde les amendements sur leur contenu, notamment le principal d'entre eux, qui porte sur l'emploi. Il me paraît en articulation avec ce que je dis. Naturellement, les auteurs des amendements en font ce qu'il veulent, et je les laisse à ce qui apparaîtra volontiers comme une contradiction, c'est-à-dire, proposer de rattacher leurs amendements à un texte qu'ils critiquent par ailleurs.

Sur des sujets importants, il y a quand même de fortes convergences entre les trois textes...
Oui. Mais prenons l'exemple la laïcité, c'est, là encore, aux militants à prendre leurs responsabilités. S'ils croient que la politique est seulement affaire d'écriture et d'engagement de congrès, en effet, les trois textes ne sont pas très différents les uns des autres. Moi, je leur demande de juger tout de même à la lumière de ce qui s'est passé depuis dix ans et du comportement des uns et des autres, notamment lors des concessions exorbitantes à l'enseignement agricole privé en 1983-84, puis lors de la grande bataille sur l'enseignement privé en 1984, et plus récemment à l'occasion des accords Lang-Cloupet. Aux militants de trancher. ■



PREPARATION DU CONGRES... PREPARATION DU CONGRES... PREPARATION DU CO

Motion C

"rénover le parti en profondeur"

Le dépôt de votre motion n'est-il pas en contradiction avec l'esprit des Etats généraux favorable à l'unité du PS et hostile à la guerre des chefs ?

Louis Mermaz. Non. Quoi qu'on pense du comité directeur du 3 avril, qui a bousculé la légalité, les Etats généraux ont été une bonne chose. Mais, ce qui est incompréhensible, c'est qu'après avoir appelé au renouveau, après avoir fustigé les courants issus de Rennes, les responsables de la motion A se soient tous retrouvés, au comité directeur du 7 juillet, pour se répartir les postes au prochain conseil national, comme s'il n'y avait pas eu d'Etats généraux. Alors, soit on refonde, soit on replâtre. En fait, les responsables de la motion A se sont livrés à un replâtrage des anciens courants et non à la création de quelque chose de nouveau.

Votre texte et celui de la motion A représentent-ils vraiment deux lignes politiques différentes ?

Nous croyons à la nécessité d'un secteur public fort, d'un Etat et d'une école obéissant au principe de la laïcité, d'une rupture avec l'ordre établi, avec le système capitaliste. Nous sommes partisans d'une stratégie de rassemblement de la gauche qui n'a jamais été le tête-à-tête avec le seul Parti communiste et n'exclut personne. Or, ceux qui ont signé un texte commun n'ont pas toujours pensé la même chose. Il n'est qu'à lire le livre de Jean-Paul Huchon, "Jours tranquilles à Matignon", pour avoir l'exposé cru des thèses rocardiennes : changement de nom du Parti, parti démocrate à l'américaine, disparition d'une "union de la gauche moribonde", alliance avec les centristes. Comment, en l'espace de quelques semaines, a-t-on enterré tout cela pour dire son contraire ? Quant aux alliés de Michel Rocard, ils sont dans la situation délicate de faire comme s'ils ne s'étaient pas aperçus du changement. En fait, tout cela est bourré d'arrière-pensées et la paralysie guette le Parti, si on ne réagit pas vigoureusement. D'où le dépôt de notre motion.

Mais n'y a-t-il pas de fortes convergences entre les trois textes ?

Si. Parce que la direction provisoire et Michel Rocard savent qu'on prend le Parti par la gauche. La motion A est un texte dont les signataires font un usage très différent. Pour les uns, c'est un masque, pour les autres un paravent.

Pouvez-vous préciser votre conception en matière de réduction du temps de travail ?

Il faut distinguer la réduction de la durée du travail sans réduction de salaire, conquête sociale favorisée par le développement du machinisme, et ce qu'on appelle le partage du travail. Si on parle de diminution de salaire, alors, attention, il faut d'abord en exclure les petits et les moyens salaires. Sinon, c'est une grave injustice sociale et ce n'est pas un élément de relance économique.

Qu'appelez-vous les moyens et les petits salaires ?

On ne peut pas considérer que quelqu'un qui gagne autour de 10.000 F par mois touche un gros salaire, même si la majorité des salariés se situe, hélas !, très en dessous. En revanche, il convient de poser la question du partage des revenus du capital. Car s'il doit y avoir un effort, il faut que ceux qui ont les moyens les plus importants le fassent. Cela doit être encadré par la loi. Puis des discussions doivent s'ouvrir par branches d'activité.

Vous mettez en cause la gestion de Michel Rocard au gouvernement. Pensez-vous qu'il soit responsable de tous les maux des socialistes ?

Sûrement pas. Nous disons simplement que, de 1988 à 1991, comme Michel Rocard l'a déclaré lui-même, il aurait fallu profiter de la reprise économique pour faire davantage de réformes : engager le processus de réduction de la durée du travail vers les trente-cinq heures, rétablir l'autorisation administrative de licenciement, promouvoir une politique de meilleure maîtrise foncière, entamer la réforme de la fiscalité.

Comment rassembler une gauche aussi émiettée ? Ne faut-il pas tout de même regarder du côté du centre ?

Surtout, ne parlons pas du centre, parce qu'il y a une formidable confusion. Ce qu'on a toujours appelé les partis du centre ou les centristes sont un élément de la droite. On le voit bien aujourd'hui, ils sont tous derrière Edouard Balladur puisqu'ils veulent même être sa garde rapprochée. Mais on a tendance à confondre les centristes et les indécis. Nous avons surtout, épars dans la société française, des centaines de milliers de gens, et notamment des jeunes, qui ont une sensibilité de gauche, mais qui ne se manifestent pas parce que les partis, les syndicats, ne les retiennent pas. Il faut que, tout en restant un parti structuré, nous disposions d'espaces où les retrouver. Cela peut être les clubs, une association, une collectivité locale. Mais, pour réussir, il faut commencer par rénover le Parti socialiste en profondeur. Tel est notre objectif. ■

Fonds Jean-Jaurès

défendre le droit d'asile

La question posée par Edouard Balladur ne pouvait donner comme réponse qu'une révision constitutionnelle. Mais le grand perdant serait le droit d'asile, d'ou nécessité de la vigilance et de la pédagogie.

Edouard Balladur a déclaré, lors des journées parlementaires du RPR, qu'il souhaitait que la révision de la Constitution intervienne dans les prochaines semaines. Comme on pouvait s'y attendre, le Conseil d'Etat a répondu dans le sens voulu par le premier ministre : la réponse était contenue dans la question. Une modification législative aurait été pourtant suffisante, le Conseil d'Etat le reconnaît d'emblée, pour satisfaire aux recommandations du Conseil constitutionnel, tout en restant dans le cadre des accords de Schengen. Cette convention prenant acte d'un espace géographique commun fait obligation au premier Etat dans lequel le candidat au droit d'asile a pénétré de traiter sa demande. Edouard Balladur en conclut dans sa question que la Convention de Schengen, dans le cas où ce premier Etat n'est pas la France, l'en dispense donc. L'article 29, paragraphe 4, de Schengen, comme le constate le Conseil d'Etat, "donne le droit aux parties contractantes, sans leur en faire l'obligation, d'examiner les demandes relevant de la responsabilité d'un autre Etat et d'accueillir leurs auteurs sur leur territoire." De ce droit que lui reconnaît les accords de Schengen mais qu'impose notre Constitution, seule "une loi constitutionnelle pourrait (en) dispenser la France."



Ne pas l'exercer relève bien de la volonté politique. L'objectif est la suppression de toute possibilité de recours. Difficile de le privilégier sans toucher au fondement même du droit d'asile, quoi qu'en prétende Edouard Balladur. On voit mal alors comment le préambule de la Constitution qui stipule que "tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République" pourrait ne pas être caduque. Sauf à ajouter "à l'exception de ceux qui n'auront pas été reconnus comme tels par un autre Etat de la Communauté européenne qu'ils auront foulé en premier." Cette "adaptation de portée limitée de la Constitution", selon les mots d'Edouard Balladur, risque d'être beaucoup moins limitée et bien plus dangereuse qu'il ne le dit. Pasqua et Balladur prennent la responsabilité de mettre en cause un texte constitutif de l'identité française pour un bien peu respectable calcul politique. Lionel Jospin a reprise "cette restriction du droit d'asile pour les combattants de la liberté." Mardi à Besançon, inaugurant le monument aux étrangers résistants, le président François Mitterrand a appelé à la "vigilance" contre les tentations xénophobes et rappelé que "la diversité française constitue une chance pour l'avenir."

Bernard Chaouat

Claude Estier

23 sept. La tragédie de la Bosnie-Herzégovine occupe depuis des mois l'ensemble des médias qui nous montrent chaque jour des images insupportables d'une folie meurtrière que rien ne semble pouvoir arrêter. Est-ce la distance ou simplement l'ignorance qui font que l'on ne parle guère de cet autre pays martyr qu'est l'Angola ? L'envoyé spécial du "Monde", Georges Marion, décrit aujourd'hui avec des détails ahurissants ce qu'est devenue la capitale Luanda, qu'on appelait autrefois "La Belle" : "Une ville lépreuse, surpeuplée, aux voies défoncées, jonchée de détritus où pullulent les enfants errants et les mendiants, des services de santé dévastés, des services publics disparus." Avec, au milieu de cette misère, un gouvernement gangrené par la corruption qui mène la guerre contre la rébellion du mouvement de l'UNITA de Jonas Sawimbi, installé à Huambo, à 500 kilomètres plus au sud. Dans les deux camps, la population civile est durement touchée par le manque de nourriture et de médicaments. Le représentant de l'ONU en Angola confirme que "chaque jour, mille personnes meurent directement ou indirectement de la guerre." Que personne, ou presque, ne s'en émeuve, alors que tant de bonnes âmes dénoncent -non sans raison- l'impuissance de l'Europe devant le drame bosniaque, montre que l'indignation devant l'horreur n'a pas cessé d'être sélective.

26 sept. Brice Lalonde est-il en train de disjoncter ? On pourrait le croire quand on entend l'ancien ministre de l'Environnement de Michel Rocard affirmer sur une radio que "Edouard Balladur fait une politique beaucoup plus à gauche que Pierre Bérégovoy." Enormité pour le moins inattendue dans la bouche d'un homme qui explique depuis des lustres qu'il n'y a plus ni gauche ni droite et qui se situe lui-même dans la "grande galaxie libérale". Ces allers et retours incessants ont déjà découragé beaucoup de militants de Génération écologie et n'ont pas peu contribué à l'échec du mouvement écologiste en mars dernier. L'entente réalisée à l'époque entre Lalonde et Waechter semble d'ailleurs sérieusement mise à mal puisque le premier dit qu'il ne veut plus entendre parler des Verts. Cette guerre interne a sans doute de quoi faire réfléchir les déçus de la gauche qui avaient cru trouver chez les écologistes une nouvelle dynamique aujourd'hui bien émoussée.

27 sept. Deux sondages indiquent que la fameuse popularité d'Edouard Balladur subit une baisse non négligeable. Un familier de l'Hôtel de Ville de Paris me dit que, dans l'entourage de Jacques Chirac, on ne s'en montre pas trop chagriné. A La Rochelle, ce dimanche, les deux hommes ont cherché à faire croire que rien ne les séparait. Ils en ont même fait un peu trop en se promenant longuement sur le port, suivis par une meute de cameramen et de photographes. Mais quand on lit attentivement leurs discours, on est plutôt tenté de croire, comme "Libération", qu'il s'agit entre eux d'une "paix armée" ou, comme "Le Parisien", d'une mésentente cordiale. Tandis que le président du RPR insiste sur le fait qu'il veut "être libre de penser, d'imaginer et de proposer", le premier ministre s'efforce de faire comprendre qu'il ne dirige pas un gouvernement de transition et qu'il inscrit son action dans le long terme. Le débat reste donc ouvert et c'est un chiraquien de choc, Bernard Pons, qui le reconnaît, peut-être involontairement, quand il énonce cette remarque de bons sens : "La majorité des députés RPR sont fidèles à Jacques Chirac. Ils lui sont reconnaissants de les avoir fait élire. Mais ils seront encore plus reconnaissants à celui qui les fera réélire." Beaucoup dépendra de ce que sera la cote d'Edouard Balladur quand approchera l'heure de l'élection présidentielle à propos de laquelle les deux protagonistes sont au moins d'accord sur un point : n'en parler jamais, y penser toujours !

budget de l'Etat, les trucages

Les socialistes ont réagi avec force au projet de budget 1994. La presse économique elle-même n'a pas été tendre : "budget en trompe-l'œil". Personne n'a été dupe des hausses de taxes qui compensent largement les réductions d'impôt, un des nombreux trucages de ce texte.

Le budget 1994 a seulement de bon qu'il traduit parfaitement les contradictions de la politique Balladur. Depuis six mois, malgré des déclarations ronflantes, l'aggravation du chômage, la baisse du pouvoir d'achat et l'intensification des licenciements constituent les premiers résultats du plan gouvernemental.

Et, après les promesses de l'été sur les baisses d'impôt, le projet de loi de finances ne peut abuser personne. Il accroît la dette, ne permet pas la relance de l'économie ni la reprise de l'emploi et démontre que le gouvernement ne maîtrise pas l'évolution des dépenses.

Le projet de loi initial prévoit une légère diminution du déficit budgétaire (300 milliards de F au lieu de 317 milliards) mais ce résultat n'est obtenu qu'au prix d'artifices comptables : plus de 50 milliards de F de privatisation. Les dépenses sont, elles, sous-estimées, et augmentent de 6% par rapport à 1993 ! Contrairement à ce qu'il affirme, le gouvernement ne réduit donc pas le déficit qui sera proche de 400 milliards de F. La suppression du remboursement du décalage d'un mois de TVA aux entreprises augmente à elle seule la dette publique de 110 milliards de F sans qu'à aucun moment elle ne figure dans le déficit !

Une part importante des dépenses nouvelles résulte directement des cadeaux faits aux entreprises (60 milliards de F en 1993). Cette politique entraîne surtout une augmentation des prélèvements sur les ménages, qui pèsera sur la consommation, déjà déprimée. Seuls les budgets de la justice, de la police, de la culture et de l'éducation paraissent à l'abri des sacrifices.

Quant à la baisse de l'impôt sur le revenu, elle apparaît comme un trompe-d'œil. La hausse de la CSG représentera, en 1994, un prélèvement de plus de 50 milliards de F auquel il faut ajouter une hausse de la taxe sur les produits pétroliers de 15 milliards de F : le prix du litre de super sans plomb augmentera encore de 14 centimes début janvier.

Les prélèvements vont donc s'alourdir pour les plus modestes alors que le gouvernement multiplie les cadeaux fiscaux en faveur des plus riches.

L'allègement de l'impôt sur le revenu ne profitera qu'à ceux qui l'acquittent, c'est-à-dire à 50% des ménages. Les autres, les plus modestes, ne bénéficieront d'aucun allègement alors qu'ils prendront de plein fouet les hausses de la CSG et des impôts indirects.

L.C.-S.

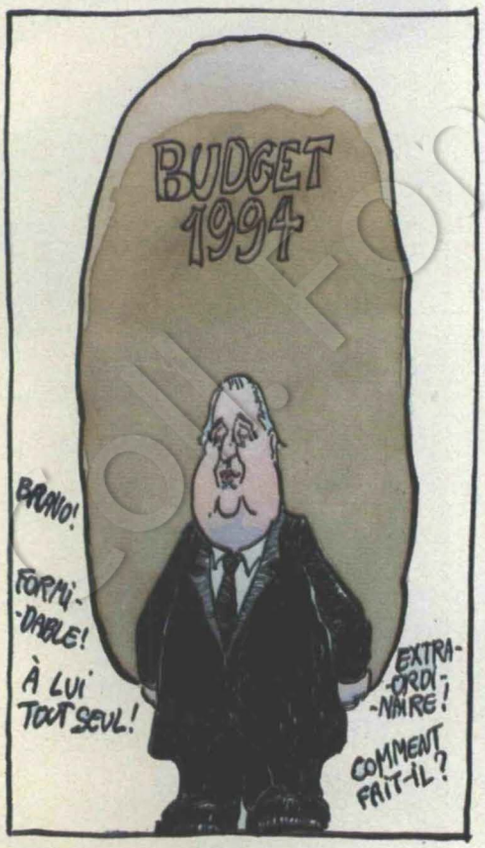



ASTUCE BUDGETAIRE

les collectivités locales au régime maigre

Pour assumer leur rôle d'aménagement du territoire, les petites villes ont besoin de l'aide de l'Etat. Or, pour 1994, le gouvernement s'apprête à mettre les collectivités locales au régime maigre.

"Il ne restera personne dans le monde rural s'il n'y a pas, à moins de 30 km, un centre équipé de services, de scanners...", bref, de tous les équipements répondant aux besoins quotidiens.

Martin Malvy, président de l'Association des petites villes de France (1) résume ainsi le sentiment de leurs représentants : à trop se polariser sur les difficultés du monde rural ou des concentrations urbaines, on en oublie les échelons intermédiaires. Or, le dynamisme des petites villes, qui assument souvent la charge d'infrastructures à destination d'une population égale à deux ou trois fois la leur influe fortement sur le devenir du rural, de même qu'elles peuvent être une solution de rechange aux surconcentrations urbaines. L'Etat doit les aider à assumer ce rôle, notamment à travers ses contributions financières.

Mais le projet de budget 1994, qui suscite les inquiétudes de toutes les catégories d'élus, toutes tendances politiques confondues, ne va guère dans ce sens. La réforme de la DGF (dotation globale de fonctionnement), principale ressource des collectivités, et les autres dispositions fiscales du projet, entraîneraient un manque à gagner de quatre milliards de F, par rapport à 1993, pour l'ensemble des collectivités, estime Jean-Marc-Ayrault, président de la FNESR.

Peut-on à la fois prétendre faire de l'aménagement du territoire une priorité et mettre en péril l'équilibre de ceux -les collectivités locales- qui en sont les principaux acteurs ? A moins qu'il ne s'agisse d'une astuce -ou d'une lâcheté- du gouvernement qui, annonçant d'un côté une baisse des impôts, laisse aux collectivités la tâche ingrate de solliciter davantage les contribuables pour boucler leur budget, poursuivre leurs investissements ou même simplement payer leurs salariés.

Maryline Trassard

(1) Les petites villes (3.000 à 20.000 habitants) ont organisé leurs deuxièmes assises à Nuits-Saint-Georges, les 24 et 25 septembre.

Même les députés
de la majorité renâclent,
la trouvent mauvaise,
à côté de la plaque.
Le projet de loi quinquennale
sur l'emploi, dont la discussion
s'est ouverte mardi à l'Assemblée,
fait tellement l'unanimité contre lui
que le premier ministre
a dû venir en personne
soutenir son ministre du Travail :
il n'a pas convaincu, et son nouvel
exemple français non plus.
Laurent Fabius a pu,
au nom du Parti socialiste,
lancer à la tribune :
"Vous avez parlé face au chômage
d'une loi d'espérance.
Il s'agit pour les uns
d'une loi de résignation,
pour les autres d'une loi de régression,
pour tous, je crois,
d'une loi de déception."
Il parlait, en fait,
au nom de tous les députés.
Même si les uns la critiquent
parce qu'ils la trouvent trop timorée
et si les autres la jugent dangereuse.
Oui, cette loi est une mauvaise action.
Oui, cette loi
est une loi de régression sociale.
Les mots, et Dieu sait
si Edouard Balladur sait les manier,
peuvent permettre
les belles envolées lyriques
(ne voit-on pas, aujourd'hui,
toute une partie de la droite se faire
l'apôtre du partage du travail ?),
la poudre aux yeux n'est plus possible
quand on passe aux choses sérieuses
et qu'on s'affronte au concret.
Les syndicats, non plus,
ne s'y sont pas trompés.
Pour Louis Viannet,
secrétaire général de la CGT,
qui s'exprime dans nos colonnes,
la loi joue contre l'emploi.
Le 12 octobre, la CGT participera
aux actions unitaires organisées
dans les départements par FO.

La CGT a manifesté le 28 contre le plan emploi de Michel Giraud, lors de l'ouverture du débat parlementaire. Vous êtes également très hostile au projet de loi de finance 1994. Pourquoi ?

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT. Pour permettre aux salariés de se faire entendre, nous avions écrit à toutes les centrales syndicales pour leur proposer d'organiser ensemble une initiative avant l'ouverture du débat parlementaire. Le fait que l'unité n'ait pas encore pu se réaliser nous a conduit à assumer nos responsabilités et à organiser cette journée du 28 contre le dispositif sur l'emploi du gouvernement Balladur.

Les mesures prises avant l'été, comme l'augmentation de la CSG, le plan quinquennal pour l'emploi et le projet de budget pour 1994 sont tous imprégnés de la même logique. Ils pèsent sur la consommation par des ponctions très fortes sur les salariés, les retraités, les chômeurs, les paysans. Ils structurent des mécanismes nouveaux de transfert en direction des entreprises. Avec les privatisations, on a les trois piliers de la politique de Balladur. Pousser très loin la déréglementation et la déstabilisation d'éléments du statut du salarié : heures supplémentaires gratuites, annualisation de la durée du travail, etc. Disposer d'un ensemble de dispositifs de transfert aux entreprises et de ponctions sur les salariés, c'est 115 milliards, avec le seul plan pour l'emploi, que l'on prend dans la poche des salariés pour les mettre à la disposition du capital. Réaliser, enfin, un ensemble de privatisations, d'autant plus graves qu'elles interviennent à un moment de grande violence de la concurrence internationale.

Que pensez-vous de l'incitation à la baisse de la durée du travail comme contrepartie éventuelle de l'annualisation du temps de travail ?

L'annualisation du temps de travail est une forme perverse d'organisation du travail : elle permet à un employeur d'adapter la durée du travail qu'il impose à ses salariés en fonction des aléas des besoins de la production. Dès l'instant où on l'instaure dans ces conditions, on développe les possibilités de temps partiel, on modifie les conditions d'utilisation des heures supplémentaires, les conditions de recours au chômage partiel. On donne d'ores et déjà aux employeurs la possibilité d'annihiler toute retombée positive de la réduction de la durée du travail. Son intérêt, dans le contexte où l'on se trouve, serait en effet d'avoir un prolongement immédiat, direct, sur l'emploi, donc d'être suffisamment significative pour obliger à modifier l'organisation du travail.

Par exemple, Jacques Calvet annonce, dans le même temps, la suppression de quatre mille emplois et une augmentation de 12% de la productivité de son

PROJET BALLADUR

Louis Vianne "une loi co



"c'est une illusion de croire que l'abaissement du coût du travail crée des emplois"



t :
ntre l'emploi"

groupe successivement en 1992, en 1993 et 1994, soit 36% sur trois ans. Dans ce cas, on peut aller tout de suite en-dessous de trente-cinq heures. Je ne suis pas pour les trente-cinq heures tout de suite, partout, sans rien regarder, mais je dis qu'il y a des secteurs où on peut aller déjà en-dessous, et d'autres où il faut regarder de plus près, négocier, mais toujours avec la volonté de casser une conception du productivisme qui nous a conduit là où nous en sommes.

Vous préconisez donc une loi et des négociations de branches...
Oui. Les négociations de branches me paraissent nécessaires mais, pour cela, il faut des mesures qui soient plus que de l'incitation. Il faut de la contrainte. Dès qu'on permet à un employeur d'utiliser ses salariés de façon à obtenir un rendement maximal, on joue contre l'emploi, c'est une réalité. Comme c'est une illusion de croire que l'abaissement du coût du travail crée des emplois. La première condition pour qu'un patron embauche, c'est qu'il ait du travail à faire faire. Après, s'il peut embaucher à moindre frais, il le fait.

Cela empêche-t-il, à vos yeux, toute possibilité d'aménagement du temps de travail ?
Si on sort du cadre de la durée hebdomadaire du travail, on ne contrôle plus rien. Si on fait le bilan de toutes les mesures de souplesse qui sont aujourd'hui à la disposition des employeurs, l'aménagement du temps de travail, c'est plus que de la gourmandise à leur égard, c'est jeter pardessus bord tout ce qui subsiste de garde-fous, tout ce qui reste du droit des salariés.

Au plan national, il n'y a pas de riposte commune des différents syndicats. En revanche, on observe de nombreuses initiatives communes au plan régional et dans certaines branches. Comment analysez-vous l'une et les autres ?
Je me garderai bien de les opposer. Les choses, en ce domaine, commencent à bouger d'une façon remarquable. C'est la première fois depuis plusieurs décennies, en France, que la nécessité d'agir et de le faire autant que possible dans l'unité, est au cœur d'un débat public, ouvert, qui ne met à l'écart aucune organisation. Quand je vois que, en quelques semaines, on a pu avoir une grève nationale dans les banques, des initiatives communes dans le commerce, une manifestation nationale des cheminots prévue pour le 6 octobre, une grève dans les PTT et les Télécommunications prévue pour le 12 octobre, tout cela à l'appel de toutes les organisations, quand je vois aussi tout ce qui est organisé dans les régions et les départements, je me dis qu'il ne faut pas laisser passer cela. Je ne sais pas ce que le 12 octobre va devenir, avec l'appel de FO, le même jour, pour des rassemblements-manifestations massifs et ouverts à tous, mais je ne laisserai pas passer l'occasion de la plus grande convergence possible.

> **"il y a, aujourd'hui, un lien entre le devenir du syndicalisme et le devenir de la société"**



Ce 12 octobre va être un point d'appui, il va nous aider à nous retrouver tous ensemble. N'oublions pas que nous venons de décennies de divisions syndicales structurées, théorisées. En France, on a théorisé sur les bienfaits de la division, on a confondu pluralisme et division syndicale. Le monde du travail a pris l'habitude de cette situation de division syndicale. C'est cette donnée qui est en train de basculer.
Il y a, aujourd'hui, un lien entre le devenir du syndicalisme et le devenir de la société. Si le syndicalisme n'est pas capable de répondre à sa mission historique, il se discréditera aux yeux des salariés. Aujourd'hui, il y a sept millions d'hommes et de femmes hors du champ des normes sociales : les chômeurs, les petits boulots, tous les rejetés, les exclus, les déclassés. Mais, pour l'essentiel, le champ d'action du syndicalisme n'est pas celui-là, il est autour des salariés à statut, à convention collective, à temps complet. Une des conditions pour que le syndicalisme soit en mesure de prendre des initiatives dans lesquelles se retrouvent ceux qui ont un travail et ceux qui n'en ont pas, c'est une modification en profondeur de nos capacités à impulser l'unité d'action.

Propos recueillis par Monique Grima

ELTSINE ET LE SOVIET SUPREME

la démocratie l'emportera-t-elle en Russie ?

L'affrontement se poursuit entre Boris Eltsine et le Parlement russe. Quelle en sera l'issue ? Et la démocratie n'en fera-t-elle pas les frais ?



Le 26 septembre, Boris Eltsine s'est mêlé à la foule qui écoutait le concert de Rostropovitch.

L'affrontement entre le Soviet suprême et le président, que ce dernier a déclenché le 21 septembre, en promulgant un arrêté qui dissolvait la chambre et qui prévoyait des élections législatives anticipées, est la conclusion logique, maintes fois annoncée, et même exigée de la part des démocrates radicaux, d'une crise qui était entrée dans sa phase aiguë depuis le mois de mars 1993.

Le Congrès des députés du peuple, issu des élections les plus libres qu'ait connu la Russie depuis 1917, jouit au début, en 1990, d'une très grande popularité dans la population russe, face au pouvoir central de l'Union Soviétique. Il élit, non sans difficultés, Boris Eltsine à sa présidence, puis lui accorde les pleins pouvoirs et c'est sur lui que s'appuiera le président de la Russie, élu en avril 1991 au suffrage universel, lorsqu'il mènera la lutte contre les putschistes d'août 1991.

L'opposition de plus en plus irréductible entre pouvoir législatif et pouvoir exécutif se manifeste dès 1992, lors de la mise en œuvre de la thérapie de choc. Empruntant la voie populiste, se faisant le porte-parole de tous les mécontentements, le Congrès et, entre ses sessions, le Soviet suprême, se déconsidèrent aux yeux de la population en se laissant assimiler à l'ancien pouvoir. Cette vision simplificatrice (car, en fait, le Parlement compte un nombre non négligeable de députés réformateurs et centristes) arrange l'équipe eltsinienne car elle lui permet d'avoir un ennemi sur lequel reporter les mécontentements, d'autant plus que le Parlement se révèle totalement incapable de formuler un programme articulé.

Le rejet du Parlement, le soutien par la population à Boris Eltsine en tant qu'adversaire de l'ancien système, se manifestent avec éclat lors du référendum d'avril 1993, mais ce référendum, même s'il relégitime le président, ne permet pas de sortir de la crise institutionnelle, car le président n'a pas le droit de dissoudre le Congrès. Dans la période qui suit, les deux camps s'accusent mutuellement de corruption et s'enfoncent dans un affrontement qui déconsidère et la démocratie et la vie politique. La population est lasse d'assister à ce qui lui semble de plus en plus n'être que la bagarre entre deux camps aussi assoiffés l'un que l'autre des avantages du pouvoir.

Plus profondément, cette crise révèle plusieurs maux dont souffre la vie politique russe. L'incapacité d'établir à la sortie du système soviétique un partage des pouvoirs (le législatif voulant empiéter sur l'exécutif, et ce dernier cherchant à légiférer par décrets), l'inexistence d'une culture politique du compromis qui fait que chaque camp n'aspire qu'à la destruction de l'autre et le diabolise.

Le recours à des élections législatives anticipées qui permettront enfin d'avoir une assemblée correspondant à l'état actuel de la Russie, légitime aux yeux de la population, est une nécessité comprise par tous les hommes de bon sens. Aussi, bien qu'illégale d'un point de vue constitutionnel, la décision de Boris Eltsine ne peut qu'être soutenue. Cependant, il faut constater que les moyens de passer un compromis existaient, et on en discutait la veille même du 21 septembre. L'accord aurait pu porter sur l'adoption d'une loi électorale et le choix de la date. Un certain nombre de voix raisonnables proposaient et proposent encore, comme une soixantaine de représentants des régions, des élections simultanées du président et du Parlement.

Une autre voie a été choisie. Par le décret 1.400, le président a fixé le cadre institutionnel de la Russie à venir. Création d'une Assemblée fédérale, composée d'une Douma élue au suffrage universel et d'un conseil fédéral où siègent les réprésentants des régions et des Républiques. Leurs compétences sont également fixées. Les élections présidentielles sont décalées de six mois par rapport aux législatives et prévues pour juin 1994. S'opposant à ce décret qu'ils qualifient de putsch, le Congrès, déserté par son aile réformatrice, son président Rouslan Khazboulatov, le vice-président, proclamé président par le Parlement, Andreï Routskoï, sont rejetés par la population. Ils apparaissent illégitimes et tout simplement ridicules.

La communauté internationale, la grande majorité de la population russe, ont fortement soutenu la décision du président de la Russie qui, pense-t-on, pourra mener la Russie vers la démocratie et restabiliser le pays. Il faut cependant veiller à ce que la démocratie sorte de cette crise réellement victorieuse et garder les yeux ouverts devant de possibles dérapages.

Alexis Bérélowitch

● VICTOR FAY ●

Victor Fay est mort il y a un peu plus de deux ans. Homme d'action, il était de ces militants qui ne se résignent jamais à imaginer un avenir où ne l'emporterait pas la justice sociale, unie à la liberté. Ecrivain, journaliste, enseignant, il laisse une œuvre considérable que l'Association des amis de Victor Fay entend sauvegarder. Cette association fait éditer le premier volume de Victor Fay : "Contribution à l'histoire de l'URSS", Editions La Brèche, 400 p., 125 F (Association des amis de Victor Fay, 129 rue de la Tour, 75116 Paris).

CLINTON SE SOUVIENT DE SON ELECTORAT

une sécurité sociale à l'américaine ?

Après ses six premiers mois maussades, Bill Clinton se ressaisit et part à l'attaque sur la protection sociale.

Les réformes de fond et les évolutions qui ont marqué son administration (droit à l'avortement, nomination de juges plus progressistes à la Cour suprême, réforme du financement des études supérieures pour les étudiants moins fortunés) ont été masquées par le semi-échec de la réforme budgétaire. Malgré une baisse substantielle des dépenses militaires et une augmentation des impôts sur les riches, le président a été victime, au Sénat, du sectarisme des républicains qui ont empêché l'adoption du plan de relance de l'économie fondée sur une intervention plus grande de l'Etat. Quelques nominations dans l'administration un peu bâclées et des déboires en Bosnie-Herzégovine, il n'en fallait pas plus pour que les médias dénoncent l'incapacité du président.

REPENSER LA DEPENSE PUBLIQUE

Mais depuis, Bill Clinton s'est ressaisi. Après avoir plaidé pour un sommet sur le chômage à la réunion du G7 de Tokyo et donné un appui ferme aux réformateurs russes et japonais (avec succès jusqu'ici), le président lance deux initiatives : l'une contre le gaspillage dans l'administration, et l'autre, fondamentale, sur l'organisation d'un système de sécurité sociale pour tous.
Il s'agit là de la réforme sociale la plus importante depuis l'instauration des retraites par le président Roosevelt. Truman, déjà, avait essayé, en vain, après guerre, une telle réforme. Puis, Johnson, encore un démocrate, avait mis en place deux systèmes partiels, Medicue et Redicaid, pour les personnes âgées et les jeunes. Aujourd'hui, Clinton veut mettre en place un système permettant, enfin, d'assurer les 37 millions d'Américains qui ne bénéficient d'aucune protection, assurant la sécurité à tous ceux qui sont menacés de perdre leur assurance en cas de chômage ou de changement d'emploi.
Mais comment le financer ? Va-t-il encore falloir augmenter les impôts ? Oui et non. Car Clinton compte sur un fort accroissement des taxes sur le tabac, mais aussi sur une déduction des coûts.
Il a eu le courage de s'en prendre aux lobbys médicaux qui se construisaient des fortunes, en l'absence de tout contrôle. Désormais, l'accent sera mis sur le généraliste, jusqu'ici espèce rare outre-Atlantique, plutôt que sur le spécialiste, pratiquant des tarifs souvent scandaleux. Et surtout, chaque Etat aura la possibilité de mettre en place un système de son choix (y compris celui d'une sécurité sociale centralisée à l'européenne et, donc, tarifiée) où la concurrence jouera entre différents "paquets cadeaux" offerts au consommateur, ce qui introduira enfin dans le système un incitatif à la baisse des coûts. Cette réforme doit être votée par le Congrès, mais tous les sondages montrent que les principes fondamentaux en sont largement soutenus par l'opinion, obligeant les républicains, miracle, à modérer leur opposition à une réforme qui ne favorise pas les riches. La popularité d'Hillary Clinton, fort contestée cet hiver, qui est le maître d'œuvre de la réforme, est d'ailleurs en forte hausse.
Au moment où, en Europe, les systèmes sociaux sont partout mis en cause par les conservateurs et les libéraux, arguant du fait qu'ils coûtent trop cher, il est particulièrement intéressant de constater que le système européen fait des émules à l'étranger.

Axel Queval

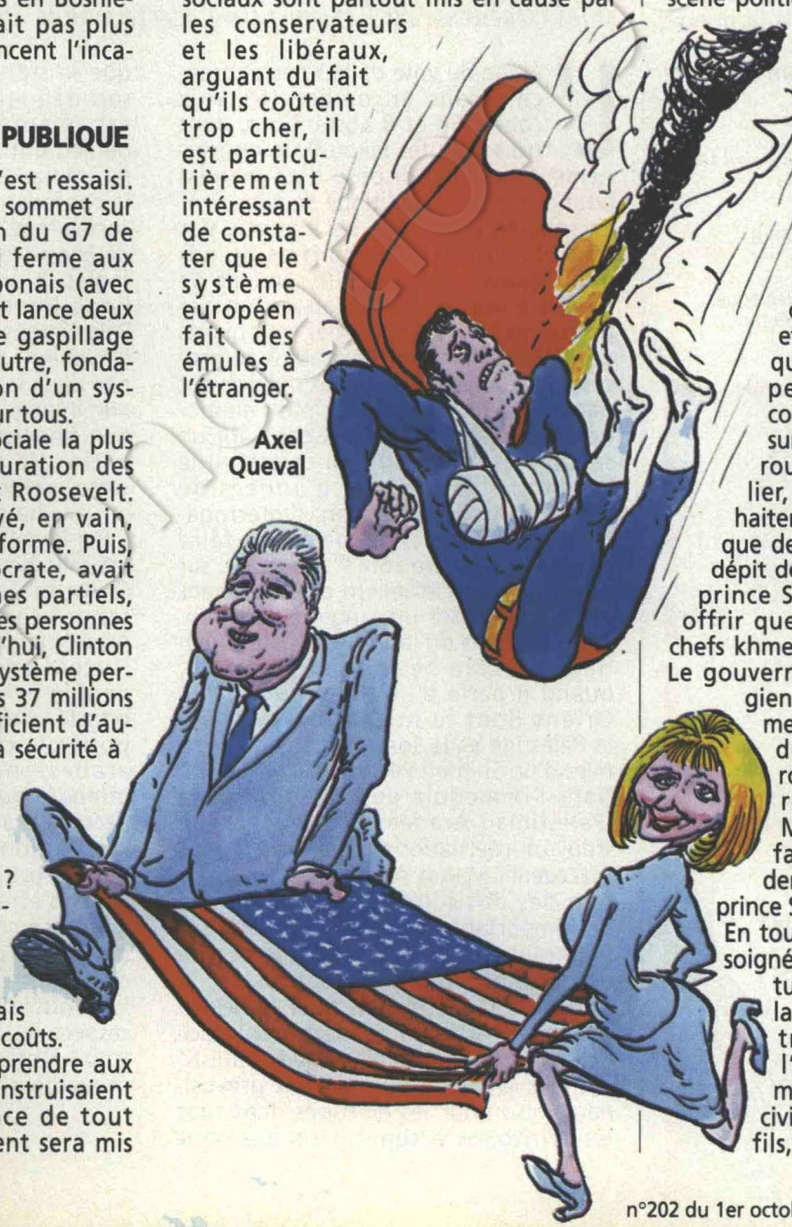

CAMBODGE

retour à la monarchie constitutionnelle

Couronné une première fois, le 28 octobre 1941, voici de nouveau le prince Sihanouk roi du Cambodge (1).

Son objectif affiché est que le gouvernement dirige, sous le contrôle du Parlement, les affaires du pays, tandis que lui-même "se contenterait" de veiller au respect des intérêts supérieurs de la nation par l'exercice de son autorité naturelle de "père de l'indépendance et de tous les Cambodgiens".
Fort de cette position, il espère pouvoir réintégrer les Khmers rouges sur la scène politique. Reste à savoir si ceux-ci sont prêts à rétrocéder aux forces gouvernementales les zones sous leur contrôle, et à démanteler leurs forces militaires en les intégrant à celles de la nouvelle armée nationale. Cette dernière disposition ne sera pas des plus simples, notamment pour la communauté internationale et les nations, telle la France, qui se proposent de développer avec le Cambodge une coopération militaire. En effet, sur les quelques unités khmères rouges qui viennent de se rallier, 90% des combattants souhaitent rester dans l'armée plutôt que de retourner à la vie civile. En dépit des réticences de beaucoup, le prince Sihanouk se déclare prêt à offrir quelques strapontins pour les chefs khmers rouges au gouvernement. Le gouvernement provisoire cambodgien a accepté comme première mesure le retour à Phnom Penh des dirigeants des Khmers rouges et leur a demandé de rejoindre l'armée unifiée. Mais peut-on vraiment leur faire confiance comme se le demandait, il y a encore peu, le prince Sihanouk ?
En tout état de cause, à 70 ans, et soigné à Pékin d'un cancer du rectum, le prince Sihanouk reste la personnalité politique centrale. En tant que chef de l'Etat, il continue, notamment, à pourvoir aux emplois civils et militaires. Même si son fils, le prince Ranariddh, vient

de se voir confier le poste de premier président du gouvernement, et d'être élevé au rang de Sdech Krom Luong, la succession monarchique n'est pas encore totalement établie. Le partage actuel du pouvoir, selon les résultats des élections du mois de mai à l'Assemblée constituante, qui offre 45% des portefeuilles aux monarchistes du FUNCINPEC, autant aux responsables du Parti du peuple cambodgien de Hun Sen et 10% au Parti libéral démocrate bouddhiste de Son Sann, continue de susciter de vifs mécontentements. Au sein même du PPC, pourtant grand perdant des élections, on n'est pas satisfait de la manière dont se fait le partage du pouvoir.
Dans ce contexte, on doit néanmoins se satisfaire d'un début de retour à la paix civile, même si elle s'accompagne d'une forte progression de la petite délinquance. Par bonheur, le retrait effectif du personnel des Nations Unies ne s'accompagne pas d'un désintérêt de la communauté internationale du sort des Cambodgiens. Même si l'opération onusienne a déjà coûté deux milliards de dollars, le Cambodge a encore des besoins financiers considérables pour assurer sa (re)construction (2). Ne pas lui donner ces moyens financiers, serait à coup sûr favoriser le retour à la guerre civile !

Christian Lechervy

(1) Le prince avait abdiqué, le 2 mars 1955, en faveur de son père, le prince Norodom Suramarit. A la mort de ce dernier, le 3 avril 1960, le Parlement lui avait confié le poste de chef de l'Etat.

(2) Le 9 septembre, les bailleurs de fonds, réunis à Paris, ont décidé d'allouer 254 millions de dollars. Ceux-ci s'ajoutent aux 714 millions débloqués (880 ont été budgétés) après la conférence de Tokyo sur la reconstruction

"Vendredi"
1 an : **270 F**
DOM-TOM / CE : **400 F**
Autres pays : **600 F**

"Vendredi" + "Vendredi-Idées"
1 an : **350 F**
DOM-TOM / CE : **500 F**
Autres pays : **700 F**

Nom/Prénom .....
Adresse .....
Code postal .....
Ville .....
.....

Oui, "Vendredi" j'y tiens !

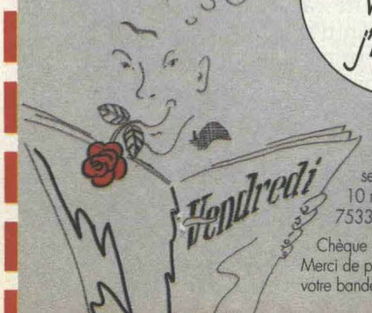

A renvoyer à "Vendredi", service lecteurs, 10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 07.
Chèque à l'ordre "Vendredi". Merci de penser à joindre votre bande-adresse.



▲ *Le sentiment qui prévaut dans les deux camps n'est pas l'euphorie mais la nécessité.*

ISRAEL-PALESTINE

la paix sur les rails

Suite du compte-rendu du voyage de la délégation du PS français en Israël. Les Palestiniens s'interrogent sur la transition et les Israéliens sur l'éventualité d'accord avec la Syrie.

L'étape du vote de la Knesset, franchie sans encombre (61 voix contre 50 et 8 abstentions, dont trois députés Likoud), le gouvernement israélien dispose d'un mandat pour continuer sa politique de paix.
Le soutien populaire ne manque pas non plus à l'OLP. Les chiffres de nos interlocuteurs recoupent le sondage de France 2 auprès de la population des territoires occupés : près des trois quarts des Palestiniens sont favorables au processus de paix. Le sentiment qui prévaut dans les deux camps n'est pas l'euphorie, mais la nécessité. "Les gens ont un sentiment mélangé, ni la colère, ni le bonheur." Après tant d'années de haine, d'incompréhension, l'interrogation demeure : "Pouvons-nous faire confiance à l'autre côté ?" Pourtant, sur certains points, Israéliens et Palestiniens arrivent à parler un langage commun. Et les souhaits du journaliste palestinien Hanna Siniora ne sont plus éloignés, quand il parle d'un nouveau Moyen-Orient dont le noyau serait Israël, la Palestine et la Jordanie, des perspectives d'un Shimon Peres.
Dans l'immeuble de l'institut Passia (Palestinian Academic Society for the study of international affairs) où il nous a accueilli, Mahdi Abdul Hadi ne cache rien des difficultés à surmonter. "Le plus important est ce qui se passera sur le terrain, la coopération qui se mettra en place ou non. Comment assurer la transition ?" Deux mois pour le désengagement israélien et mettre en place des structures administratives palestiniennes (30.000 policiers sont prévus), neuf mois pour les élections dans tous les territoires occupés, cinq ans pour que le statut de l'entité palestinienne soit définitivement négocié : le temps est compté. Cinq grandes questions demeurent : les réfugiés, les frontières, les implantations juives, l'hypothèse de la confédération et "last but not least", Jerusalem. "L'important ce n'est pas deux ou trois ans de transition mais de régler le problème des réfugiés", souligne Hanna Siniora. La plupart des Palestiniens n'ont pas lu le document, ils veulent savoir s'ils pourront retourner dans les territoires que nous allons administrer." L'accent est mis sur le soutien financier de la communauté internationale avec la crainte que, dans cette période de récession, elle ne soit pas à la hauteur du défi lancé.
Côté israélien, la lancinante question est celle de la Syrie. Il n'est que de faire la route Tel Aviv-Jerusalem pour se rendre compte que Gaza et Jericho préoccupent moins les adversaires de l'accord que le Golan : "Israël" ou "le peuple avec le Golan" lit-on sur des banderoles. Faut-il pousser les feux pour conclure, avec tous les Etats arabes, notamment la Syrie, ou attendre que les Israéliens aient digéré l'accord Israël-OLP ? Le Mapam, parti de la coalition au pouvoir, qui préconise depuis toujours la forme de paix qui vient d'être conclue, espère aussi que "dans ce cas, les choses avanceront", malgré les dernières déclarations dures du régime syrien. Ce qui n'empêche pas le ministre Yvir Tsaban d'insister sur le respect du calendrier des accords. "Qui trop embrasse mal étreint" est aussi un proverbe israélien.

B.C.

A L'AFFICHE

Kundera

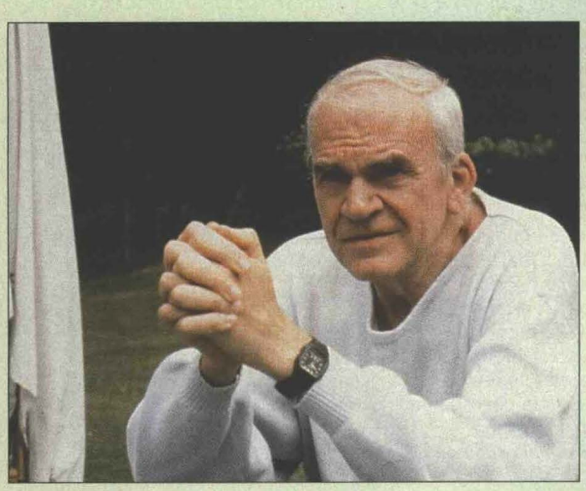

Milan Kundera.

Il n'est en librairie que depuis une dizaine de jours, mais, "Les Testaments trahis" s'annoncent déjà comme le livre de la rentrée. Le dernier-né de Milan Kundera était attendu avec impatience. C'est peu de dire que celle-ci est comblée.
Kundera, qui n'a que soixante-quatre ans, se prémunit déjà de la postérité. Contre la postérité, devrait-on préciser. La pensée est nette, le style est carré : au meilleur de lui-même, Kundera défend le droit moral de l'auteur sur son œuvre, jusques et surtout après sa mort, contre les critiques qui extrapoleront, les traducteurs qui transformeront, les amis qui exhumeront les impubliables que les éditeurs seront trop heureux de publier. L'apostrophe, de la plus extrême rudesse, est écrite directement en français.
Et, partant de la littérature, puis s'étendant aux autres formes d'expression artistique, sans le moindre lyrisme, mais avec, dans le propos, une ampleur de la réflexion et d'universalité fascinante, Milan Kundera dresse, à rebours, une célébration de la création qui fera date.
"Les Testaments trahis", Gallimard, 334 p., 110 F.



De haut en bas : Didier Lockwood et Martial Solal.

JAZZ

Martial Solal-Didier Lockwood (JMS/WMD).
● Voilà une rencontre qui ne doit rien au hasard. L'idée d'un duo entre ces deux générations de jazzmen a dû germer dans les années 80 lors du passage du violoniste au sein du big band du pianiste, et s'est concrétisée, au début des années 90, avec des concerts à La Défense puis à Antibes. Deux tempéraments, deux conceptions musicales qui s'accordent fort bien pour offrir l'un des plus beaux disques de la rentrée (à paraître le 18 octobre).
● Des concerts ? Eh bien, d'abord et avant tout ceux de la très belle et surtout très talentueuse Elisabeth Caumont, qui sera les 7, 8 et 9 octobre à l'auditorium Saint-Germain à Paris (☎ 46.33.87.03). La meilleure chanteuse jazz depuis Mimi Perrin...

ROMANS DE LA RENTREE

● "Invention du monde", d'Olivier Rolin. Le livre insensé d'une ambition démesurée. Le projet est de dire tous les événements qui se sont déroulés à travers le monde un jour donné -le 21 mars 1989- et de les relier entre eux. Dépaysement dans l'espace et aussi dans le temps. Benjamin Péret et Georges Perec sont derrière la porte (Le Seuil, 538 p., 145 F).
● "La Malédiction", de Rachid Mimouni. Courage de l'écrivain, admiration de son lecteur. Ce livre est celui de la colère pathétique face à la montée dévastratrice des intégristes en Algérie. Lucidité dans l'analyse, justesse des caractérisations. Dignité et urgence. Un des meilleurs Mimouni et le plus fort (Stock, 288 p., 120 F).
● "Grand Amour", d'Erik Orsenna. Roman où l'on apprend infiniment plus de choses effectivement importantes sur l'Elysée et son locataire depuis 1981 que dans le prétentieux document intitulé "Verbatim". Pendant plusieurs années, Orsenna fut la plume -quel travail de Romain !- du président. Aux premières loges, donc, observations sagaces, habillées d'humour, plus amères que douces sur le pouvoir et son exercice. Diablement révélateur (Seuil, 304 p., 110 F).
● "Le Vélin", de Régine Detambel. Régine Detambel (huit livres déjà) gagne ses galons de grande romancière. La netteté du style et de l'expression s'épure encore. Après avoir purgé des situations autobiographiques, les thèmes éternels sont abordés. La mort, ici dans "Le Vélin". Belle réussite (Julliard, 184 p., 89 F).

THEATRE

Epinay-sur-Seine est une grosse localité de la banlieue nord de Paris : 50.000 habitants d'une population très mélangée. On y fait du théâtre, on y vit le théâtre. L'année dernière, un habitant sur vingt a pris part au festival "Regards contemporains". Cette année, le thème retenu est la mémoire. La mémoire des gens d'Epinay dans leur extrême richesse, qui sera révélée par quatre écrivains qui y ont vécu plusieurs mois pour écrire, y ont rencontré les habitants, ont partagé leur vie et dont les pièces seront jouées dans chaque quartier par ceux qui y vivent, aux côtés des comédiens. Avec Moussa Konaté (Mali), Kossi Efoui (Togo), Slimane Benaïssa (Algérie) et Laurent Bénégui (du 1er au 28 octobre, ☎ 48.26.45.00).

▼ *"Les Femmes de la petite couronne", de Laurent Bénégui, à Epinay-sur-Seine.*



CLASSIQUE

● Magnifique interprétation de la 14e symphonie de Chostakovitch par l'Orchestre symphonique de Göteborg. La direction de Neeme Jarvi met en valeur la beauté orchestrale de cette méditation sur la mort, blafarde et glaciale. Opportun couplage avec les "Chants et danses de la mort", de Moussorgsky (Deutsche Gramophon, 437585).
● Mendelsson embarrasse souvent ses interprètes, tiraillés entre la pompe d'un Bach prolongé ou des accents romantiques tirés vers le formidable. Philippe Herreweghe, pour "Elias", opte pour la la fraîcheur et la finesse. Et cet oratorio y gagne tout en lisibilité (Harmonia Mundi, 46364).
● Un des sommets de l'opéra romantique italien, "La Gioconda", de Ponchielli, dans l'interprétation dirigée par Gavazzeni enfin reportée sur CD. Il suffit de lire la distribution : Cerquetti, Simionato, del Monaco, Bastianini, Siepi. Vivement recommandé (Decca, 433770).

CINEMA



Renaud dans "Germinal".

Claude Berri a réussi un très grand film populaire en adaptant le célèbre roman d'Emile Zola. S'il a fallu des moyens considérables -160 millions- pour tourner un sujet d'une telle ampleur *(voir "Vendredi" n°200)*, point n'était besoin de forcer le trait. Evitant toute emphase, il a reconstitué fidèlement l'époque, les lieux et les foules. Vers 1880, dans le Nord, deux mondes s'affrontent. D'un côté, le dénuement des Maheu, de l'autre, l'opulence bourgeoise du directeur. Etienne Lantier, devenu socialiste, prendra la tête d'une grève qui finira dans le sang.
L'interprétation -plus de cinquante rôles- est irréprochable. Et tout d'abord Renaud, qui incarne Etienne Lantier avec une sincérité convaincante et une détermination contagieuse. Et tous ceux qui l'entourent : Miou-Miou, Gérard Depardieu, Jean Carmet, Judith Henry, Annie Duperey et Laurent Terzieff. Tous parfaits. Une révélation, Jean-Roger Milo, dans le rôle difficile de l'antipathique Chaval. Il y avait longtemps qu'on n'avait entendu, dans un grand film, un tel discours politique de progrès. S'il réussissait à redonner un peu de confiance et d'espoir à la gauche, ce film arriverait à point nommé.

Page établie par Jacques Garat avec Claude Polak (cinéma) et Frédéric Taddéi (jazz).

Votre courrier

UNE HONTE

Je reçois à l'instant une lettre de mon bureau de poste faisant de la publicité pour les privatisations "Bientôt les privatisations !"
Déjà, de grandes affiches dans tous les bureaux de poste crient le même slogan ! Nous, nous ne nous sommes jamais permis d'utiliser la Poste pour soutenir notre politique de nationalisation ! C'est une honte, avec l'argent de la Poste, donc, des contribuables !
Je retourne la dite lettre à la direction de la Poste avec une réponse bien sentie. J'ai déchiré moi-même la grande affiche exposée au public dans la poste et j'invite tous les militants à en faire autant.
Utiliser la poste, Edouard Balladur, pour vos basses œuvres... non ! Cela ne passera pas. Déchirez, déchirez ! Au travail, camarades !

CLAUDE BOURDIN
(83) Le Lavandou.

DROIT D'ASILE

Le Conseil d'Etat, ce jeudi 23 septembre, vient de donner raison au gouvernement sur la révision de la Constitution pour faire appliquer les accords de Schengen sur le droit d'asile.
Sa Constitution modifiée, la France romprait avec sa tradition de respect d'un droit sacré qui implique que tout demandeur soit accueilli de manière provisoire jusqu'à la fin de l'instruction de sa demande.
La France a la chance, de par sa Constitution, de pouvoir résister à des accords qui constituent un recul en matière de droits de l'homme en Europe.
Faut-il rappeler que le droit d'asile a permis à des hommes persécutés comme des Chiliens, des Vietnamiens, des Cambodgiens, de rester en vie ?
Aujourd'hui, sous prétexte que d'autres pays refuseraient les demandes d'asile, nous devrions faire de même et systématiquement ?
On retrouve là l'amalgame habituel fait par le gouvernement entre immigration clandestine et demande d'asile. Cet amalgame est inacceptable. A l'heure actuelle, sont plus à craindre des bavures au cours des examens de plus en plus rapides des dossiers qu'un laxisme de l'administration.
Il est faux de dire que le droit d'asile permet à des clandestins de régulariser leur situation.
Les accords de Schengen tiennent compte du droit national et ne s'imposent donc pas à la France. Il est impératif de maintenir la législation en vigueur.
La Constitution est un principe fondamental de la République. Elle ne peut supporter d'être modifiée à tout moment au gré des humeurs. L'Europe des droits de l'homme devrait plutôt se construire en suivant notre exemple.

GABRIEL AMARD-FERRAND
(92) Viry-Châtillon.

SOLIDARITE

A 83 ans, j'ai adopté mon petit train de sénateur. Si le cerveau va très bien, l'intendance ne suit plus ! Pas question de baisser les bras. J'espère vivre encore un petit peu, pour voir notre cher Parti remonter.
Mon chèque de réabonnement est avec ce petit mot. Balladur a fait une coupe claire dans ma petite retraite, si bien qu'il me faut calculer au plus juste si je veux aider les plus démunis du tiers monde et autres cancéreux, lépreux, UNICEF, etc.
J'ai lu avec intérêt "Vendredi-Idées". Je donne mon "Vendredi" à des jeunes de 40 ans et le fais circuler du mieux que je peux. Les temps ont changé, surtout l'entraide, la solidarité, l'égoïsme de plus en plus présent. Quels sont leurs idéaux ? La hantise du chômage tenaille tout le monde. Alors, on pense au présent, rarement à l'avenir. C'est bien triste. Je suis dépassée et ne réussis pas à m'adapter à cette philosophie.

HENRIETTE CANET
(14) Trouville-sur-Mer.

MILITER

Vous me proposez un abonnement à l'hebdomadaire du PS pour, écrivez-nous, "réinventer la gauche" et vous ajoutez : "et si nous relevions ensemble le défi ?"
Moi, je voudrais bien, et c'est pour cette raison qu'après avoir lu une page publicitaire dans "Libération", je vous avais téléphoné pour vous faire part de mon désir de participer aux Etats généraux du PS. Vous m'avez répondu oralement, et ensuite par écrit, que la fédération départementale des Pyrénées-Orientales m'inviterait à ces Etats généraux.
N'ayant rien vu venir, j'ai téléphoné à la fédération pour apprendre que les Etats généraux départementaux avaient eu lieu... Devant mon étonnement, on me promit de me rappeler pour me donner des explications mais je n'ai jamais été contacté... J'ai donc écrit pour demander à nouveau des explications et pour savoir s'il était possible de prendre le train en marche. Eh bien, on n'a pas daigné me répondre.
Un tel mépris pour l'électeur sympathisant de base, c'est quand même grave, ne trouvez-vous pas ?

MICHEL DUPONCHEL
(66) Ponteilla.

"VENDREDI"

J'ai conscience des difficultés financières que rencontre actuellement notre Parti (la presse s'en fait l'écho). Difficultés qui se répercutent également sur le budget de "Vendredi".
Je pense profondément que le financement des partis est une affaire publique, qui ne concerne pas les seuls adhérents. Il ne s'agit pas d'une vulgaire association. Il s'agit bien d'un instrument essentiel dans le fonctionnement d'une démocratie comme la nôtre. Certes, des avancées ont été faites dans ce sens grâce à un gouvernement socialiste. Mais cela reste insuffisant. Il n'y a pas eu un véritable débat public. Nos compatriotes ne se sont pas impliqués et n'ont pas, de fait, pris leurs responsabilités en la matière. Ils doivent savoir ce qu'ils veulent et pourquoi. Nous devons les questionner et leur donner notre opinion.
Mais je m'éloigne de mon sujet : l'abonnement des militants à "Vendredi". Pour moi, c'est incontestablement un débat de fond de congrès. Autant l'adhérent a le devoir de payer sa cotisation, autant il a droit aux votes (les sympathisants ont droit désormais aux débats) et à recevoir des informations. Celles que les sections expédient ne sont pas toujours complètes et sont irrégulières et espacées. De plus, il existe sans doute des sections qui ne produisent pas d'informations. "Vendredi" représente donc, pour moi, le droit minimal à l'information pour un adhérent. De plus, s'agissant d'une information nationale, "Vendredi" présente aussi l'avantage de la diffusion d'une information identique à tous les adhérents. Si, pour des raisons financières (compréhensibles) cela semble difficile, il faut à mon sens trouver un moyen de diffuser des informations régulièrement aux adhérents. Peut-être faut-il réfléchir à une autre clef de répartition de nos cotisations ?
Et si, comme tu l'écris, "Vendredi" est une presse d'opposition (ce que j'entends bien et je pense que cela mérite d'être creusé), il convient de mettre en place un système d'information pour les adhérents. Je suis à la CFDT : l'adhérent reçoit le magazine mensuel s'il est au prélèvement automatique. Les militants déclarés peuvent en plus s'abonner à l'hebdomadaire pour 50 F. Ce fut un choix de congrès qui a eu pour conséquence une autre répartition de l'adhésion.
Je crois comme toi qu'il faut en débattre (j'insiste beaucoup) et non pas utiliser une pression culpabilisante autour de l'abonnement.

JEAN-PHILIPPE LIARD
(77) Noisiel.

Vendredi
10, rue de Solférino
75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174 ;
Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
TELEPHONE :
pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56... (précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Jack Queyranne

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)
Politique : Jean-Pierre Bedei (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (77.92)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secrétaire de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Infographie : Jean-Pierre Pécau (77.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Révision : Jean-François Gantois (78.53)
Photo : Pascal Lebrun, Josette Serreau (78.53)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57) Marie-Lou Le Bras (78.56), Sabine Sebah (78.79)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 42.21.40.90

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
P. Lebrun (couv.) ; Hernandez / Sipa-Press (p. 10) ; Alfred / Sipa-Press (p. 12) ; A. Manheimer / D.R. (p. 13) ; G. Meran / Contrepoint / D.R. (p. 13) ; Mephisto / D.R. (p. 13) ; autres PL.

Ce numéro a été tiré à 147.000 ex.

OLIVIER DEBRE

Essentielle à la compréhension de l'art contemporain, une œuvre abstraite puisant son inspiration dans la nature. Du rideau de scène de la Comédie-Française à celui de l'Opéra de Hong Kong, Olivier Debré est le peintre des grands formats. Couleurs, lumière, architecture et espace-temps.

Vous travaillez dans l'abstraction, mais c'est dans la nature que vous puisez votre inspiration. Vous peignez sur le motif vos chers paysages des bords de Loire. N'est-ce pas paradoxal, un peintre abstrait qui peint sur le motif ?

Il s'agit de transmettre une émotion. L'art n'est pas un raisonnement. Il fonctionne de sensibilité à sensibilité. Il faut donc que le peintre soit un être sensible, afin que le spectateur ressente quelque chose. Pour moi, la sensibilité contient l'intelligence, et non l'inverse.

Où se trouve la limite entre art figuratif et non figuratif ? J'ai toujours dit que la peinture ne peut pas être absolument abstraite, justement parce que cela passe par la sensibilité, par le corps, et que c'est finalement, quoiqu'on fasse, une vision du monde. D'ailleurs, dès que vous tracez un trait sur une feuille blanche, il agit sur le spectateur, et l'espace qu'il crée autour de lui, cet espace imaginaire, est une image du monde. Vous restez dans la réalité. Pour passer dans l'abstrait, il faut donner à ce trait une signification préétablie, c'est-à-dire une écriture. Mais vous passez du lobe cérébral droit, le lobe de l'espace, au lobe gauche, qui est celui du verbe.

Pour vous, couleur et lumière sont importantes...

Le bleu est l'âme, le rouge, la passion. Le vert et le brun, la réalité (les couleurs de la terre) et le jaune, l'esprit. On peut remarquer encore que le rouge est dynamique, l'orange stimulant, le vert calmant, le bleu rafraîchissant et le jaune spirituel. Notre réaction à la couleur est-elle physiologique ou due à un système de culture ? Les choses sont mêlées, mais le phénomène culturel s'introduit très tôt. Picasso a un œil espagnol, et Matisse un œil français. En Chine, le bleu foncé ou le blanc sont symboles de mort, alors que, chez nous, c'est le noir.

La lumière est fondamentale. Une peinture se différencie de la décoration par la lumière. La couleur contient une luminosité, qui est sa vérité intérieure. Chaque couleur a deux lumières, l'une de l'extérieur, l'autre de l'intérieur. L'une est plus liée à l'écriture, l'autre à l'espace.

Vous demandez-vous pour qui et pourquoi vous peignez ?

J'ai toujours peint, c'est un besoin physique. On peint pour soi et pour les autres. J'essaie aussi de représenter mon époque. J'ai besoin d'avoir la sensation que ce que je fais est attendu par les autres. Or, j'ai l'impression que les Français n'éprouvent plus le besoin de se sentir représentés. Par exemple, le peintre impressionniste, même s'il était en désaccord avec la bourgeoisie, l'exprimait merveilleusement. Tandis que ceux qui se croyaient les vrais représentants de la bourgeoisie, en fait, ne l'étaient pas. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'on fait une recherche qui s'oppose à la société à laquelle on appartient qu'on la représente moins bien. Or, aujourd'hui, on en est à l'expressionnisme germanique, à la violence américaine. Notre douceur, notre équilibre, n'intéressent plus. Nous sommes mal aimés.

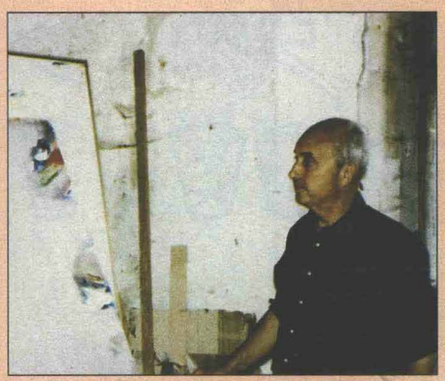

Il s'agit de transmettre une émotion. L'art n'est pas un raisonnement. Il fonctionne de sensibilité à sensibilité. Il faut donc que le peintre soit un être sensible, afin que le spectateur ressente quelque chose.

Vous êtes peintre et architecte. Les deux vont-ils de pair ?

La structuration de l'espace pictural correspond à celle de l'espace architectural. La première grande découverte en architecture, sans doute la plus importante, date du néolithique. C'est la ligne droite. Puis viendra l'angle droit. Au Moyen Age, avec le christianisme, les villes abandonnent l'angle droit pour la circonvolution complexe. C'est que le mysticisme chrétien fait perdre le sens de l'espace, en faveur de la verticalité. A la Renaissance, immense découverte de la perspective. A Versailles, c'est typique, l'objectif, c'est de retrouver le cosmos. Plus tard, les villes se structureront suivant ce système perspectif. Au XIXe siècle, il dégénère, parce qu'on veut mettre quelque chose à l'extrémité de la perspective, alors qu'elle doit conduire à l'infini. L'Arc de Triomphe, c'est une hérésie.

Depuis lors, nous sommes entrés dans un nouvel espace, l'espace-temps einsteinien. Cette introduction du temps dans l'espace entraîne un étirement de ce dernier. En peinture, c'est par le geste que le temps entre directement dans l'espace. C'est la touche du peintre qui va prendre tant d'importance avec l'impressionisme. Le geste est devenu le système structurant.

Aujourd'hui, s'il y a désordre dans l'organisation des villes, c'est que nous n'avons plus de concept assez précis. Peut-être l'abandon de la ligne droite va-t-il entraîner une nouvelle révolution architecturale. Il faut découvrir un autre système de structure et surtout ne pas revenir à la droite et à l'angle droit, c'est-à-dire au néolithique.

Votre exposition d'Ajaccio montre que vous voyagez beaucoup et que vous aimez peindre en voyageant...

En fait, je peux difficilement rester longtemps sans peindre. De plus, il me faut renouveler mes sources d'inspiration, trouver une autre lumière, d'autres couleurs, et mêler culture et lumière du lieu. De nos jours, avec la communication, il y a une sorte d'art international, dominé par l'Occident. Pour lutter contre ce phénomène, certains cherchent à garder leurs traditions. C'est une erreur, il faut peindre sans vouloir se raccrocher à un folklore. Aller partout en étant soi-même !

L'exposition au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (1) rassemble des œuvres des trois autres expositions de cet été. Comment avez-vous vécu cette expérience originale, destinée à éclairer cinquante ans de création ?

C'est toujours émouvant et angoissant. C'est comme passer son bac ! J'ai montré des toiles anciennes et de très récentes. Certaines, qui n'avaient jamais été montrées, m'ont surpris. Un jour, Picasso, visitant d'une de ses expositions, devant des toiles qu'il avait oubliées, s'est exclamé : "Tiens, un peintre qui s'appelle comme moi !"

Propos recueillis par C.P.

(1) Place Georges-Pompidou, 78180 Montigny-le-Bretonneux (☎ 30.62.82.81). Sauf le lundi, de 11 h 30 à 19 h, du 13 octobre au 12 décembre.

L'harmonie sur toute la gamme



Pour étancher votre soif, vous réchauffer, lutter contre les pollutions quotidiennes, pour vous permettre de vous déplacer, de vous abriter, de vous soigner et de regarder la télévision : nous exerçons différents métiers. Nous maîtrisons de nombreux instruments.
Eau, Energie, Propreté, Transport, Logement, Bureau, Santé, Communication : pour orchestrer la musique de votre vie quotidienne, nous travaillons en harmonie.

GROUPE GENERALE DES EAUX



Collection Jean-Jaurès